

À tous les actionnaires et résidents

Un nouveau conseil

Lors de l'assemblée générale du 25 octobre 2017, trois nouveaux administrateurs ont été élus. Après consultation, voici les responsabilités des membres de votre conseil pour 2017-2018 :

Richard Lacroix, président.

Richard Gilbert, 1^{er} vice-président, responsable des actifs physiques

Richard Bourdeau, 2^{ème} vice-président, responsable des activités sociales

Jean Bourdeau, secrétaire

Pierre Cyr, Trésorier

Vous pourrez trouver leurs coordonnées sur notre site WWW : <http://villageliberte.net/contact.htm>

Au nom de tous les actionnaires et résidents, le conseil actuel désire remercier de nouveau les trois administrateurs qui ont quitté. Tous les connaissent et les apprécient, mais il serait judicieux de remercier de nouveau madame Réjeanne Jutras qui était responsable des activités sociales et messieurs Jean Laporte à la présidence et Robert Mauger comme responsable de la gestion et de l'entretien des actifs du Club House (*les deux ayant été administrateurs depuis près 10 ans*).

Le party de Noël

Le Party de Noël se tiendra cette année le **samedi 9 décembre 2017 à compter de 18h00**. Vous êtes les bienvenus à cette activité fortement appréciée.

Puisque le nombre de places est limité à 76 personnes, une réservation est requise et un dépôt de 20\$ (*en monnaie exacte*) remboursable est requis. Conséquemment, nous devons limiter les inscriptions à deux résidents par unité. Un service de traiteur a été retenu pour cet excellent repas. Vous devez apporter votre vin puisque le service de bar ne sera pas disponible.

Vous trouverez en pièce jointe et sur le site WWW un **formulaire d'inscription** que vous devez utiliser pour compléter votre inscription. Vous pourrez venir le remettre ainsi que votre dépôt au Club House aux dates suivantes :

- lundi 20 novembre 2017 de 15h à 18h
- samedi 25 novembre 2017 de 14h à 16h30.

Nous accepterons vos réservations selon le principe "premier arrivé, premier inscrit". Votre dépôt vous sera remis lors de votre arrivée à cette soirée.

Les Beaux-Jeudis (les 5 à 7)

Nos Beaux-Jeudis, soit les 5 à 7 du dernier jeudi du mois (sauf de novembre à mars) sont agréables pour mieux permettre aux résidents du village de bien se connaître et de partager de bons moments.

Lors de la dernière année, ils furent très populaires et fortement appréciés. Cette activité débute usuellement à 17h00. Vous pouvez apporter votre vin ou bien partager le coût d'une bouteille avec notre service de bar.

À mettre à votre agenda en 2018: 26 avril, 31 mai, 28 juin, 26 juillet, 30 août, 27 septembre, 25 octobre et le party de Noël 2018, le 8 décembre.

La recherche de bénévoles

Les activités sociales et les loisirs du Club House sont appréciés. Il faut cependant les organiser. Le responsable au niveau du conseil ne peut faire seul ces tâches. L'implication de bénévoles est essentielle au bon déroulement de nos activités.

Les activités sociales sont essentiellement les sept(7) Beaux-Jeudis et le Party de Noël. Elles sont coordonnées par un membre du conseil. Les loisirs comprennent aussi diverses activités initiées par un résident du village (*par exemple, les sorties en vélo, la pétanque, l'aquaforme, le tai-chi, etc.*). Il fera plaisir au conseil d'aider un résident pour initier de nouvelles activités (*pensions au golf hebdomadaire, au tricot, au bridge, etc.*).

Nous sollicitons votre participation à titre de collaborateurs. Si vous êtes intéressé, vous pouvez compléter le bas du formulaire d'inscription au Party de Noël pour nous indiquer votre disponibilité. Vous pouvez le remettre lors de votre inscription au Party ou le laisser dans la boîte postale du bureau du Club House.

Nous aimerions créer une banque de bénévoles. Ça peut être pour la prise en charge complète d'une activité ou pour accompagner d'autres bénévoles.

Merci à tous nos collaborateurs présents et futurs.

La réglementation

Tous les actionnaires ont reçu lors de la dernière assemblée générale une version "papier " des règlements du Club House. Ces documents sont importants et leur respect assure la pérennité de notre Club House.

Nous désirons rappeler, tout comme l'a fait M. Jean Laporte, que tous les actionnaires, résidents et dépendants doivent s'assurer du respect de ces règlements. Il va de soi que si vous êtes témoin d'un manquement, vous devez agir en conséquence.

Comité de décoration

L'an passé, le conseil a créé un comité consultatif sur la décoration et l'aménagement du Club House. L'ancien conseil et le conseil actuel ont reçu, reçoivent et recevront des recommandations de ce comité. Vous apprécierez peu à peu l'application de certaines de leurs recommandations.

Nous vous invitons à visiter régulièrement notre site WWW (<http://villageliberte.net/>). Vous y trouverez beaucoup d'informations d'intérêt. Également, si vous avez des demandes ou des suggestions à faire au conseil, vous pouvez laisser une note écrite ou un courriel à l'un des administrateurs.

Nous vous souhaitons de Joyeuses fêtes.